









## I. Introduction

Suite à la décision prise par sa quatrième réunion, le Comité exécutif de coordination a tenu sa cinquième réunion à Tunis (Tunisie), les 26 et 27 février 2009, dans les locaux du CAR/ASP. La réunion était présidée par le Coordonnateur du PAM. Y ont pris part tous les Directeurs des Centres d'activités régionales (CAR) ainsi que le Coordonnateur du MED POL, à l'exception des Directeurs du CAR/PP et de l'INFO/RAC. Le CAR/PP avait prévenu à l'avance qu'il ne lui serait pas possible de participer à la réunion du CEC. La liste des participants est reproduite à l'**annexe I** du présent rapport.

## II. Points 1 et 2 de l'ordre du jour

Le Coordonnateur du PAM a ouvert la réunion. La réunion a salué la participation du représentant du Président du Bureau, M. Jose Buceta, Chef de la Division de la prévention de la pollution et de la protection du milieu marin, Direction générale de la durabilité du littoral et de la mer, Ministère de l'environnement et des affaires rurales et marines de l'Espagne, suite aux décisions prises par les réunions 67 et 68 du Bureau.

La réunion a examiné et adopté l'ordre du jour provisoire ainsi que la proposition d'emploi du temps qui était jointe. L'ordre du jour de la réunion est reproduit à l'**annexe II** du présent rapport.

Après avoir débattu de tous les points de son ordre du jour, la réunion a abouti à quelques considérations essentielles pour chaque question abordée et s'est prononcée sur les actions nécessaires et leurs calendriers d'application.

/

## III. Points 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 de l'ordre du jour

### Considérations essentielles, actions et calendriers

<b>Point 3 de l'ordre du jour 3: Mise au courant des résultats de la réunion du Bureau</b>	
<b>Considérations essentielles</b>	<b>Actions et calendriers</b>
<p>La réunion a examiné l'ensemble des décisions de la réunion du Bureau tenue à Athènes les 9 et 10 février 2009 et elle a fixé les dispositions indispensables à leur application par le Secrétariat et les composantes du PAM.</p> <p>Le MED POL a informé les participants que la réunion des experts chargés de finaliser les mesures juridiquement contraignantes avec leurs calendriers d'application se tiendrait le jour précédant la réunion de ses Points focaux.</p>	<p>En vue d'appliquer les décisions de la réunion du Bureau (BUR 68), lesquelles ne relèvent pas l'ordre du jour de la réunion du CEC 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Chaque composante du PAM soumettra au Secrétariat une ventilation de ses activités pour la période 2008-2009 et des fonds correspondants par pays.</li><li>b) Le MED POL soumettra au Coordonnateur un document explicatif concernant l'approche différenciée utilisée pour élaborer les mesures et calendriers juridiquement contraignants requis au titre de l'article 15 du Protocole "tellurique" révisé.</li></ul> <p><i>Date limite: mi-mai 2009</i></p>

<b>Point 4 de l'ordre du jour : Approche écosystémique</b>	
<b>Considérations essentielles</b>	<b><u>Actions et calendriers</u></b>
<b>Projet CE/PAM</b>	<b>Projet CE/PAM</b>
<p>La réunion a examiné le budget du projet et a décidé de le réviser une fois que les fonds seront disponibles.</p> <p>Le Plan Bleu a proposé de mener l'étude estimative de la valeur économique totale des grands écosystèmes marins de la Méditerranée au lieu de l'analyse socio-économique. La première phase de l'étude sera de nature académique alors que la seconde sera plus concrète et basée sur l'évaluation des régions par le groupe d'experts pilotée par le MED POL et le CAR/ASP.</p>	<p>Le budget et le document du projet sont révisés en prenant en compte la proposition du Plan Bleu concernant l'estimation de la valeur économique totale des grands écosystèmes marins de la Méditerranée.</p> <p><i>Date limite: une fois que les fonds du projet de la CE seront disponibles</i></p>
<b><u>Application de l'approche écosystémique</u></b>	<b><u>Application de l'approche écosystémique</u></b>
<p>a) <u>Recrutement du consultant international/gestionnaire de projet</u></p> <p>S'agissant du recrutement du consultant international chargé de la gestion d'ensemble du projet, la réunion, tenant compte des observations de la DEPI/DPNUE, a envisagé la nécessité:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) de réviser le mandat pour cette tâche</li> <li>2) de dresser une courte liste d'experts : <ol style="list-style-type: none"> <li>a) soit en recourant à une procédure d'appel à candidatures</li> <li>b) soit en sollicitant des composantes du PAM des propositions d'experts possibles pour cette tâche</li> </ol> </li> <li>3) pour le Secrétariat, de sélectionner le meilleur candidat conformément aux règles et procédures des Nations Unies.</li> </ol>	<p>a) <u>Recrutement du consultant international/gestionnaire de projet</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le Coordonnateur/Secrétariat a la responsabilité générale de la coordination des activités à mener dans le cadre du projet CE/PAM sur l'application de l'approche écosystémique par le PAM.</li> <li>2. M. Angelidis/MED POL communiquera le mandat concernant le consultant international.</li> </ol> <p><i>Date limite: première semaine de mars 2009</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Les composantes du PAM soumettront leurs observations sur le mandat.</li> </ol> <p><i>Date limite: deuxième semaine de mars 2009</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. M. Angelidis/MED POL finalisera le mandat sur la base des observations et contributions reçues des différentes composantes du PAM.</li> <li>5. Les composantes du PAM proposeront des candidats appropriés pour examen par le Secrétariat en vue de la sélection finale du consultant.</li> </ol> <p><i>Date limite: troisième semaine de mars 2009, au plus tard.</i></p>
<p>b) <u>Évaluation des régions par les groupes d'experts</u></p> <p>La réunion a examiné la question de savoir s'il était davantage indiqué de recourir à une approche intégrée concernant les mandats des experts</p>	<p>b) <u>Évaluation des régions par les groupes d'experts</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La réunion a approuvé les mandats des experts nationaux et internationaux tels qu'ils figurent dans le document UNEP(DEPI)/MED ECP.5/3 pour les</li> </ol>

internationaux et nationaux pour les composantes MED POL et CAR/ASP. Après un examen soigneux des situations spécifiques et diverses caractérisant le MED POL et le CAR/ASP quant au niveau de données déjà collectées ou à collecter, il a été conclu que les tâches des experts nationaux chargés des parties de l'évaluation relevant du MED POL et du CAR/ASP étaient totalement différentes. Ainsi, des mandats distincts concernant les experts internationaux et nationaux du MED POL et du CAR/ASP répondront mieux à la situation.

La réunion a également débattu de la proposition de méthodologie d'estimation de la valeur économique totale des grands écosystèmes marins en Méditerranée.

L'étude sera conduite en deux phases :

- a) cadre méthodologique de l'estimation de la valeur économique totale des grands écosystèmes marins de la Méditerranée ; et
- b) estimation proprement dite de la valeur économique des grands écosystèmes marins de la Méditerranée.

La réunion a aussi examiné une version annotée de la table des matières de l'évaluation établie conjointement par le MED POL et le CAR/ASP.

La réunion a pris note de certaines préoccupations exprimées par des Parties contractantes concernant les groupes géographiques auxquels appartiennent les pays pour des raisons opérationnelles et eu égard à l'état écologique et aux pressions exercées sur la biodiversité marine et côtière.

*c) Calendrier d'exécution de la feuille de route*

La réunion a, après débat, jugé utile de convoquer une autre réunion de réflexion intensive associant toutes les composantes du PAM afin de déterminer les objectifs écologiques et opérationnels et les indicateurs correspondants, la fixation des valeurs cibles devant être laissée pour la prochaine étape.

La réunion a également examiné le calendrier d'exécution de la feuille de route proposé par le Secrétariat pour les activités à réaliser jusqu'en 2012.

parties tant MED POL que CAR/ASP de l'évaluation.

2. Sous réserve de la disponibilité des fonds du projet, les actions que les composantes concernées sont tenues de réaliser comprennent :

- a) les premiers rapports d'évaluation et l'analyse des lacunes établis par le MED POL et le CAR/ASP, à soumettre en septembre 2009 (6 mois après le coup d'envoi du projet) ;
- b) la méthodologie et les techniques d'estimation de la valeur économique totale des grands écosystèmes, que le Plan Bleu est tenu de soumettre en septembre 2009 ; les progrès réalisés pour ces tâches feront l'objet d'un suivi régulier aux réunions du CEC, et cela en étroite communication avec les composantes concernées (en particulier avec le CAR/ASP et le CAR/PAP) ;
- c) la première estimation de la valeur économique totale des grands écosystèmes, à soumettre à la réunion des Parties contractantes en 2009 à titre d'information ;
- d) le REMPEC et les autres composantes concernées (CAR/PP) soumettront le plus tôt possible leur partie de la version annotée de la table des matières de l'évaluation.
- e) la réunion est convenue, pour l'heure, de poursuivre les travaux sur la base des groupes de pays proposés par la deuxième réunion du groupe d'experts désignés par les gouvernements.

*c) Calendrier d'exécution de la feuille de route*

- a) la réunion de réflexion intensive associant toutes les composantes du PAM afin de déterminer les objectifs écologiques et opérationnels, avec les indicateurs correspondants, se tiendra le plus tôt possible;
- b) autres débats en rapport avec l'étude de cas: avril-octobre 2009;
- c) décision du CEC sur les projets d'objectifs du PAM: novembre 2009;
- d) la réunion pour engager le débat avec les experts nationaux se tiendra en février 2010;
- e) la troisième réunion d'experts désignés par les gouvernements se tiendra en mai 2010;
- f) la quatrième réunion d'experts désignés par les gouvernements se tiendra en juin 2011.

<b>Point 5 de l'ordre du jour: Programme de travail stratégique de cinq ans du PAM</b>	
<p style="text-align: center;"><b>Considérations essentielles</b></p> <p>En ce qui concerne le programme de travail stratégique de 5 ans du PAM, la réunion a engagé un débat qui a porté sur deux grandes questions :</p> <p>a) la justification du relevé et de la proposition des thèmes horizontaux dont la mise en œuvre nécessite la contribution et la participation actives de toutes les composantes du PAM ;</p> <p>b) l'amélioration de la présentation du programme en ajoutant d'autres informations à l'exposé liminaire et aux tableaux, en particulier pour ce qui touche au budget et aux contributions du Fonds d'affectation spéciale pour chaque composante, respectivement ;</p> <p>c) l'élaboration d'un programme de travail de 5 ans et d'un programme de travail biennal pour chaque composante sur la base de thèmes conformément à la pratique actuelle et à un modèle à convenir de concert.</p> <p>Le MED POL a informé la réunion qu'un mémorandum d'accord était signé avec le CAR/PP en vue d'assurer une meilleure coopération et synergie dans leurs travaux sur la base d'une approche commune de la répartition des tâches et/ou d'une application conjointe, si nécessaire. Les annexes au mémorandum exposent les activités à réaliser, sous réserve d'une révision lors de chaque exercice biennal.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p>La réunion est convenue de ce qui suit :</p> <p>1) Le programme de travail stratégique de 5 ans doit contenir une problématique transversale (changement climatique).</p> <p>2) Le programme de travail biennal contient les autres thèmes des composantes en ayant recours au modèle actuel ainsi qu'à un nouvel élément intitulé "prospective à mi-parcours". Les thèmes devraient être groupés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• questions juridiques, politiques et de coopération et coordination ;</li> <li>• lutte contre la pollution d'origine terrestre et maritime, production et consommation durables et production propre;</li> <li>• conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles ;</li> <li>• environnement et développement (suivi de la SMDD, questions thématiques, GIZC, PAC, technologies Information &amp; Communication).</li> </ul> <p>3) Le tableau sur le changement climatique devrait comprendre trois colonnes supplémentaires afin de présenter le coût total de chaque activité sur 5 ans, les besoins pour l'exercice biennal, les fonds disponibles de chaque composante pour l'exercice biennal ainsi que le calendrier d'application des activités.</p> <p><i>Date limite : les composantes du PAM soumettront leurs contributions au Plan Bleu à la première semaine de mars au plus tard.</i></p>
<b>Point 6 de l'ordre du jour: 13<sup>e</sup> réunion de la CMDD</b>	
<p style="text-align: center;"><b>Considérations essentielles</b></p> <p>Le Coordonnateur a mis les participants au courant des préparatifs de la 13<sup>e</sup> réunion de la CMDD qui se tiendra en juin 2009 au Caire (Égypte).</p> <p>L'ordre du jour provisoire a été révisé d'après les délibérations de la quatrième réunion du CEC.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p>S'agissant de la contribution des composantes du PAM à la préparation de la réunion de la CMDD :</p> <p>a) le PB soumettra au Secrétariat d'ici la fin mai 2009:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le document sur l'état des lieux</li> <li>• Les indicateurs de suivi de la SMDD;</li> </ul>

<p>Le Plan Bleu a confirmé que le document sur l'état des lieux en est à sa version consolidée et qu'il sera complété au moyen des informations communiquées par les pays en réponse au questionnaire adressé par le Secrétariat. Ce document sera transmis à toutes les composantes du PAM pour observations.</p> <p>Le Plan Bleu présentera un autre document concernant les indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la SMDD.</p> <p>En ce qui concerne le programme de travail, il est nécessaire de mieux aligner les questions thématiques de la CMDD sur l'agenda de la CDD/ONU. Le thème de cette dernière est l'agriculture, et le Plan Bleu publiera un ouvrage sur cette question peu de temps avant la prochaine réunion de la CDD/ONU.</p> <p>La réunion a formulé aussi quelques considérations générales sur la nécessité de réaliser une évaluation externe approfondie de la SMDD, eu égard au nouveau contexte institutionnel et thématique de la Méditerranée, et notamment des considérations stratégiques. Le mandat pour cette évaluation devrait être établi et examiné dans un premier temps au Comité directeur de la CMDD.</p> <p>Il a été souligné que des manifestations parallèles à la réunion de la CMDD seraient les bienvenues.</p>	<p>b) les composantes soumettront au PB d'ici la fin avril 2009 leurs apports à la préparation de la contribution du PAM à la réalisation des activités liées au changement climatique ;</p> <p>c) le Secrétariat préparera un avant-projet de mandat concernant le processus d'évaluation externe de la SMDD pour transmission le plus rapidement possible aux composantes du PAM et ensuite à la réunion du Comité directeur de la CMDD.</p>
---	--

**Point 7 de l'ordre du jour: Programme de travail et budget pour 2010-2011**

<b>Considérations essentielles</b>	<b><u>Actions et calendriers</u></b>
<p>La réunion a engagé un débat général sur les principaux aspects de la préparation du programme de travail et du budget pour 2010-2011.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des préoccupations ont été exprimées quant au niveau de financement jugé insuffisant pour appliquer le programme de travail.</li> <li>• Il s'impose à l'évidence de hiérarchiser les activités par priorité et d'établir une planification plus efficace. Il n'y a pas eu de relèvement des contributions ordinaires au Fonds d'affectation spéciale (MTF) depuis 2004.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un document sur la mobilisation de ressources sera soumis à la réunion des Points focaux du PAM pour indiquer différentes possibilités et autres sources de financement.</li> <li>2. Ce document sur la mobilisation de ressources fera ressortir la nécessité d'un relèvement des contributions des Parties contractantes dans un proche avenir.</li> <li>3. Chaque composante préparera son programme de travail sur la base du même montant global approuvé pour le dernier exercice biennal (augmentation globale zéro). S'agissant de la préparation du programme de travail de cinq ans, les composantes ajouteront une section intitulée "prospective à mi-parcours" dans leur programme de travail biennal afin de montrer comment les activités proposées s'ajustent à la</li> </ol>

- Les composantes ont souligné qu'elles devraient proposer un programme de travail assorti d'un budget prévoyant nécessairement des augmentations du fait de la hausse substantielle du coût des activités.
- Une formule complémentaire de financement devrait être envisagée, notamment les contributions volontaires des Parties contractantes. Autre possibilité, l'on pourrait organiser des activités conjointes avec d'autres partenaires afin de partager les coûts de certaines activités.
- Il fallait développer une stratégie de mobilisation de ressources recensant différentes possibilités de financement.

La réunion a fait valoir qu'à un certain moment il faudrait bien opter pour un relèvement des contributions ordinaires des Parties contractantes, faute de quoi l'ensemble du système du PAM serait gravement atteint et confronté à de lourdes contraintes financières. Cet argument devrait être clairement mis en avant à la réunion des Parties contractantes en démontrant que le montant actuel du financement ne pouvait répondre à l'importante hausse annuelle du coût des activités et du personnel.

Le Fonds d'affectation spéciale est le seul mécanisme financier commun instauré en Méditerranée sous les auspices du PNUE, et l'accroissement de ses ressources est par conséquent déterminant pour l'œuvre du PAM et pour la région.

Le Directeur du CAR/ASP a soulevé la question de la disparité entre les salaires des différentes catégories du personnel de recrutement national de son Centre. Il a été demandé au Coordonnateur de traiter cette question sur la base de la proposition du Directeur du CAR/ASP au Bureau afin de rendre possible la correction de ces salaires, et ce à condition qu'il n'y ait pas d'augmentation du budget total du Centre.

prospective à mi-parcours et contribuent à la réalisation des objectifs généraux et spécifiques.

**Point 8 de l'ordre du jour : Activités Information & Communication**

**Considérations essentielles**

***Examen de la Stratégie d'information & communication du PAM***

Après avoir écouté la présentation faite par la Fonctionnaire du PAM chargée de l'information, la réunion a eu un échange de vues qui peut résumer ainsi :

- a) la réunion a appelé l'attention sur le fait que l'élaboration et la mise en œuvre d'une telle stratégie sont en quelque sorte liées au rôle de l' INFO/RAC qui est le CAR créé par les Parties contractantes à cette fin, et que le rôle et le champ d'activités à venir de ce dernier demandent à être clarifiés le plus rapidement possible ;
- b) il existe une ambiguïté en ce qui concerne le mot "information et il convient de faire une distinction claire à cet égard. Le PAM produit beaucoup d'information, de rapports, d'évaluations, etc.
- c) Le document proposé sur la Stratégie d'information & communication traite de la communication en ayant recours à l'approche par la demande. Il est nécessaire de connaître l'opinion des parties prenantes et partenaires du PAM. À cet égard, il serait intéressant de mettre en place, à cette fin, un processus de concertation avec les parties, partenaires et autres acteurs.
- d) Le PAM a besoin de projeter une approche cohérente dans le domaine de la communication.
- e) Il est nécessaire d'instaurer une relation de travail étroite entre les cadres de l'Unité de coordination et des CAR et la Fonctionnaire du PAM chargée de l'information en ce qui concerne les activités de coordination. Il faut assurer une planification et une coordination meilleures et suffisamment à l'avance pour l'identification des activités promotionnelles de l'ensemble du système du PAM.

**Actions et calendriers**

***Examen de la Stratégie d'information & communication du PAM***

Chaque CAR et programme doit désigner un point de contact chargé d'interagir avec le bureau d'information du Secrétariat.

La Fonctionnaire chargée de l'information révisera le projet de document sur la Stratégie d'Information & Communication du PAM, et ce sur la base des délibérations de la présente réunion du CEC, et elle le transmettra aux membres du CEC pour examen.

Le document doit également analyser les ressources financières pour la mise en œuvre de la Stratégie d'information & communication du PAM.

Le CEC, lors de sa première réunion chaque année, recensera les principales manifestations et réalisations sur lesquelles il conviendra de communiquer au cours de l'année ainsi que les groupes cibles appropriés, en consultation et coopération avec la Fonctionnaire du PAM chargée de l'information.

<p><b>Activités Information &amp; Communication pour la Seizième réunion des Parties contractantes</b></p> <p>Les outils utilisés à la réunion d'Almeria ont été l'exposition, les affiches, les publications et les manifestations parallèles.</p> <p>Le thème du Segment ministériel pourrait aussi faire l'objet d'une communication via les expositions, affiches et autres moyens, dont les médias.</p> <p>Le CEC a abordé cette question à sa quatrième réunion et il est convenu d'éviter l'organisation d'expositions et de centrer ses efforts sur les médias et les manifestations parallèles organisées par des partenaires, ainsi que sur la publication d'affiches par le Secrétariat et les composantes du PAM.</p> <p>Les autorités marocaines devraient être contactées pour savoir si elles prévoient des activités visant à promouvoir le PAM et la Seizième réunion des Parties contractantes auprès du public.</p> <p>La communication avec les médias est déterminante et il convient de fixer un thème qui retiendrait leur attention. Le rapport sur l'état de l'environnement-développement pourrait être un très bon sujet à cet égard.</p> <p>Le rapport pourrait être décomposé en thèmes, développé dans des affiches et adapté à un public plus large.</p> <p>Cependant, une attention et des efforts particuliers devraient être consacrés à l'objectif d'une couverture par les médias. Le Secrétariat devrait contacter les autorités marocaines à cette fin et de grands axes de coopération devraient être définis.</p>	<p><b>Activités Information &amp; Communication pour la Seizième réunion des Parties contractantes</b></p> <p>Le réseau des points de contact sur l'information &amp; la communication joue un rôle décisif pour définir et coordonner les activités dans ce domaine en vue de la Seizième réunion des Parties contractantes.</p>
<p><b>Point 9 de l'ordre du jour : Modèle d'Accord de pays hôte et projets de mandats des composantes du PAM</b></p>	
<p><b>Considérations essentielles</b></p> <p>Il convient de faire une distinction entre deux types de situation qui caractérisent les différents CAR en ce qui concerne le modèle d'Accord de pays hôte:</p> <p>a) Les CAR qui ont fait l'objet d'un Accord de pays hôte signé et pour lesquels une procédure d'amendement de ces accords pourrait être la plus appropriée;</p>	<p><b>Actions et calendriers</b></p> <p>Le Secrétariat actualisera l'introduction commune aux projets de mandats sur la base des propositions du Bureau et il la transmettra aux membres du CEC pour observations.</p> <p>Le modèle d'Accord de pays hôte sera actualisé le plus rapidement possible sur la base des observations reçues à ce jour en vue de le soumettre au PNUE puis aux pays hôtes pour négociation.</p>

<p>b) Les CAR pour lesquels il faudrait négocier un nouvel Accord avec les pays hôtes respectifs.</p>	<p>Le document explicatif qui a été soumis à la réunion 68 du Bureau sur le contenu de l'Accord de pays hôte pour en livrer la justification sera mis à jour et adressé au PNUE avec le projet de modèle d'Accord de pays hôte.</p> <p>Le Secrétariat tiendra les composantes du PAM au courant de tous progrès réalisés sur cette question.</p>
<p><b>Point 10 de l'ordre du jour : Calendrier de soumission des documents pour la réunion des Points focaux du PAM</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>Considérations essentielles</b></p> <p>La réunion a débattu de la préparation de la réunion conjointe des Points focaux CAR/PB-CAR/PAP-INFO/RAC. Le Plan Bleu a indiqué que, du fait de l'incendie dont il a été victime en 2008, il n'avait pu encore obtenir de financement complémentaire auprès d'autres sources.</p> <p>Le projet de décision sur les indicateurs d'efficacité sera établi par le Secrétariat sur la base des contributions et observations des réunions des Points focaux des CAR, y compris de celle des Points focaux du MED POL.</p> <p>L'obligation de soumettre les rapports sur la mise en œuvre des instruments juridiques du PAM au moyen du nouveau formulaire approuvé à Almeria est juridiquement contraignante pour l'exercice 2006-2007. Tout autre rapport des Points focaux des CAR à leurs réunions respectives sera accueilli avec faveur.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p>La lettre d'invitation collective à la réunion conjointe des Points focaux sera adressée par le CAR/PAP, l'INFO/RAC et le CAR/PB, avec copies à l'Unité MED et à l'ISPR.</p> <p>Le projet de décision relatif à la fusion des fonctions des Points focaux du Plan Bleu et de l'INFO/RAC avec celles des Points focaux du PAM sera établi par le Secrétariat en se fondant sur les versions finales des mandats des deux Centres.</p> <p>La réunion est convenue du modèle et du calendrier de soumission des contributions en anglais et en français, tels que proposés par le Secrétariat pour la préparation du rapport sur l'état d'avancement des activités, du budget-programme et des projets de décision à soumettre à la réunion des Points focaux du PAM.</p> <p>Chaque composante soumettra sa contribution pour la préparation du rapport sur l'état d'avancement des activités selon le modèle utilisé pour la préparation du rapport d'activité destiné aux réunions du Bureau.</p> <p>Chaque composante soumettra son programme de travail et son budget pour 2010-2011 selon le modèle du dernier exercice biennal, avec une nouvelle section intitulée : "prospective à mi-parcours".</p> <p>Les modèles pour l'élaboration du rapport sur l'état d'avancement des activités et du budget-programme pour 2010-2011 ainsi que le calendrier de soumission des contributions de toutes les composantes du PAM figurent à l'<b>annexe III</b> du présent rapport.</p>

<b>Point 11 de l'ordre du jour: Questions diverses</b>	
<p><b>Considérations essentielles</b></p> <p>Les travaux d'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement-développement sont en cours et progressent de manière satisfaisante.</p> <p>Le Plan Bleu a informé la réunion qu'il a obtenu la certification ISO 9001.</p> <p>La réunion a traité de la nécessité de mettre au clair toute procédure à suivre avec le bailleur de fonds et le Secrétariat dans le cas où les CAR chargés de l'application du projet ne sont pas l'institution signataire de celui-ci.</p> <p>La réunion a constaté que, en raison du délai serré d'ici à la réunion des Points focaux du PAM prévue en juillet 2009, il n'est matériellement pas possible cette fois d'avoir des consultations préliminaires avec les Points focaux du PAM sur le programme de travail biennal et le budget, comme le demandait le Document sur la gouvernance, avant leur finalisation et leur transmission officielle pour la réunion.</p>	<p><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p>Le Secrétariat consultera le PNUE pour clarifier la procédure.</p> <p>Le PB et le CAR/ASP fourniront des détails au Secrétariat sur leurs projets menés avec l'Agence espagnole de coopération internationale, en vue du suivi.</p>
<b>Point 12 de l'ordre du jour: Prochaine réunion du CEC</b>	
<p><b>Considérations essentielles</b></p>	<p><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p>La date et le lieu de la sixième réunion du CEC seront annoncés ultérieurement.</p>
<b>Point 13 de l'ordre du jour: Adoption du rapport</b>	
<p><b>Considérations essentielles</b></p> <p>La réunion est convenue du projet de rapport de la réunion établi par le Secrétariat.</p>	<p><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p>Le rapport final a été adopté en recourant aux voies de communication électroniques.</p>
<b>Point 14 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion</b>	
	<p>Le Coordonnateur a prononcé la clôture de la réunion le 27 février 2009 à 18h30.</p>

## ANNEXE I

## LISTE DES PARTICIPANTS

<p><b>UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME/COORDINATING UNIT FOR THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN (UNEP/MAP) PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE) COORDINATION DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE (PNUE/PAM)</b></p>	<p><b>Mr Paul Mifsud</b> MAP Coordinator Tel.: +30.210.7273101 E-mail: paul.mifsud@unepmap.gr</p> <p><b>Mr Francesco Saverio Civili</b> MED POL Coordinator Tel.: +30. 210. 7273106 E-mail: fscivili@unepmap.gr</p> <p><b>Ms Tatjana Hema</b> Programme Officer Tel.: +30.210.7273115 E-mail: thema@unepmap.gr</p> <p><b>Mr Michael Angelidis</b> MED POL Programme Officer Tel.: +30.210.7273132 E-mail: angelidis@unepmap.gr</p> <p><b>Ms Luisa Colasimone</b> Information Officer Tel.: +30.210.7273148 E-mail: luisa.colasimone@unepmap.gr</p> <p>Coordinating Unit for the Mediterranean Action Plan P. O. Box 18019 48, Vassileos Konstantinou Avenue 116 35 Athens, Greece Fax: +30.210.7253196-7 <a href="http://www.unepmap.org">http://www.unepmap.org</a></p>
<p><b>REGIONAL MARINE POLLUTION EMERGENCY RESPONSE CENTRE FOR THE MEDITERRANEAN SEA (REMPEC) CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)</b></p>	<p><b>Mr Frédéric Hebert</b> Director 'Maritime House' Lascaris Wharf Valletta VLT 1921 Tel.: +356.21.337296-8 Fax: +356.21.339951 E-mail: <a href="mailto:fhebert@rempec.org">fhebert@rempec.org</a>, rempec@rempec.org</p>
<p><b>REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR THE BLUE PLAN (BP/RAC) CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PLAN BLEU (CAR/PB)</b></p>	<p><b>Mr Henri-Luc Thibault</b> Director Plan Bleu, Centre d'Activité Régional (PB/CAR) 15 rue Ludwig van Beethoven Sophia Antipolis F-06560 Valbonne, France Tel.: +33 4 92387130 Fax: +33 4 92387131 E-mail: <a href="mailto:hthibault@planbleu.org">hthibault@planbleu.org</a></p>

<p><b>REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR THE PRIORITY ACTIONS PROGRAMME (PAP/RAC)</b>  <b>CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES (CAR/PAP)</b></p>	<p><b>Mr Ivica Trumbic</b>          Director          Priority Actions Programme, Regional Activity Center          11 Kraj Sv. Ivana          21000 Split          Croatia          Tel.: +385 21 340470          Fax: +385 21 340490          E-mail: <a href="mailto:ivica.trumbic@ppa.t-com.hr">ivica.trumbic@ppa.t-com.hr</a></p>
<p><b>REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR SPECIALLY PROTECTED AREAS (SPA/RAC)</b>  <b>CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES POUR LES AIRES SPECIALEMENT PROTÉGÉES (CAR/ASP)</b></p>	<p><b>Mr Abderrahmen Gannoun</b>          Director          Boulevard du Leader Yasser Arafat          B.P. 337, 1080 Tunis Cedex          Tunisia          Tel.: +216 71 206649 or 216 71 206 851          Fax: +216 71 206490          E-mail: <a href="mailto:gannoun.abderrahmen@rac-spa.org">gannoun.abderrahmen@rac-spa.org</a></p>
<p><b>SECRÉTARIAT DU PROGRAMME POUR LA PROTECTION DES SITES HISTORIQUES CÔTIERS (100 SH)</b></p>	<p><b>Mr Daniel Drocourt</b>          Coordinator          Atelier du Patrimoine de la ville de Marseille          10 ter square Belsunce, 13001 Marseille, France          Tel.: +33 491 907874          Fax: +33 491 561461          E-mail: <a href="mailto:ddrocourt@mairie-marseille.fr">ddrocourt@mairie-marseille.fr</a></p>

## **ANNEXE II**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Mise au courant des résultats de la réunion du Bureau
4. Activités concernant l'approche écosystémique
5. Programme de travail stratégique de cinq ans du PAM
6. 13<sup>e</sup> réunion de la CMDDD
7. Programme de travail et budget pour 2010-2011
8. Activités d'information & communication
9. Modèle d'Accord de pays hôte et mandats des composantes du PAM
10. Calendrier de soumission des documents pour la réunion des Points focaux du PAM
11. Questions diverses
12. Prochaine réunion du CEC
13. Adoption du rapport
14. Clôture de la réunion



## **ANNEXE III**

### **MODÈLE DE PRÉSENTATION ET CALENDRIER DE SOUMISSION PROPOSÉ POUR LES DOCUMENTS DESTINÉS À LA RÉUNION DES POINTS FOCALX DU PAM**

#### **1. Modèle de programme de travail et de budget pour 2010-2011**

Le modèle ci-après a été utilisé pour la présentation du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009

**Titre du programme ou sous-programme**

**Objectif général du programme/sous-programme**

**Objectif spécifique 1:** (s'il y a plus d'un objectif)

**Objectif spécifique 2:**

**Objectif spécifique 3:**

**Résultats attendus pour chaque objectif spécifique :**

Activités nécessaires pour obtenir les résultats (brève description des activités et justification)

**Prospective a mi-parcours:** (Veuillez exposer comment les activités proposées s'inscrivent dans une prospective a mi-parcours)

**Tableau, tel que présenté à la page suivante.**

<i>Pertinence politique (référence aux articles de la Convention, des Protocoles, et aux décisions de la réunion des Parties contractantes)</i>	<i>Activité</i>	<i>Résultats attendus pour l'exercice biennal 2010-2011</i>	<i>Responsabilités (description des responsabilités des composantes du PAM ainsi que des Parties contractantes)</i>	<i>Réalisations/ Indicateurs</i>	<i>Partenariats/ Initiatives connexes</i>	<i>Budget</i>					
						<i>2010 000 euros</i>			<i>2011 000 euros</i>		
						<i>MTF*</i>	<i>CE</i>	<i>Ext.</i>	<i>MTF</i>	<i>CE</i>	<i>Ext.</i>

**MTF = Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée**

## 2. Calendrier de soumission des documents proposé pour la réunion des Points focaux du PAM

Liste des documents de travail et d'information pour chaque composante	Fin mars 2009
Contributions en anglais et français pour le rapport sur l'état d'avancement des activités	Fin avril 2009
Contributions pour le programme de travail et le budget	Mi-mai 2009*
Projet de décisions et annexes (le cas échéant)	Fin avril*
Documents d'information	Fin mai 2009
Diffusion des documents de la réunion des Points focaux du PAM	20 juin 2009 au plus tard

### Calendrier des réunions

- Réunion des Points focaux du REMPEC: 21-24 avril 2009 - Malte
- Réunion des Points focaux du CAR/PP: 4-5 mai 2009 - (lieu à confirmer ultérieurement)
- Réunion conjointe des Points focaux PAP, PB et INFO/RAC: 25-27 mai 2009, Zagreb, Croatie
- Réunion des Points focaux du MED POL : 2009, 1<sup>er</sup> -4 juin 2009, Kalamata, Grèce
- Réunion des Points focaux du CAR/ASP: 3-6 juin 2009 – Malte
- 13<sup>e</sup> réunion de la CMDDD : 22-24 juin 2009, Le Caire, Égypte
- Réunion du Bureau: 8-10 juin ou 15-19 juin 2009 (dates et lieu à confirmer)
- Réunion des Points focaux du PAM: Athènes, Grèce, 7 – 10 juillet 2009
- 16<sup>e</sup> réunion des Parties contractantes : 4-6 novembre 2009, Marrakech, Maroc.

---

\* Si les documents sont amendés durant la réunion des Points focaux de chaque composante respective, les documents révisés devraient être soumis le lendemain de la clôture des réunions.

### 3. Modèle de rapport sur l'état d'avancement des activités pour les réunions du Bureau

Le modèle ci-après est à utiliser par toutes les composantes du PAM pour le rapport sur l'état d'avancement des activités présenté aux réunions du Bureau

#### Titre de la composante

#### But principal:

(tel qu'exposé dans le programme de travail soumis, pour examen, à la réunion des Points focaux du PAM tenue à Madrid (Espagne, 2007 - Document UNEP (DEPI) MED WG 320/21)

<b>Objectif 1</b>	<i>Tel qu'exposé dans le programme de travail soumis, pour examen, à la réunion des Points focaux du PAM tenue à Madrid (Espagne, 2007- Document UNEP (DEPI) MED WG320/21)</i>
<b>Résultats attendus</b>	<i>Résumé des résultats obtenus en rapport à l'objectif exposé dans le programme de travail. (Décision IG 17/18 de la 15<sup>ème</sup> réunion des Parties contractantes)</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Liste des acteurs impliqués et brève description de leur rôle et de leur contribution</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Résumé des indicateurs/progrès accomplis, tels qu'exposés dans le programme de travail 2008-2009. (Décision IG/17/18 de la 15<sup>ème</sup> réunion des Parties contractantes)</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Chiffres réels concernant les indicateurs tels qu'exposés ci-dessus, s'ils sont disponibles</i>
<b>Budget total dépensé ou engagé/au regard du budget approuvé (en %)</b>	<b><i>Le calcul du budget devrait se fonder sur le budget prévu et dépensé pour l'ensemble des activités relevant de chaque objectif</i></b>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>Veuillez décrire les principaux résultats des activités menées pour atteindre chaque objectif dans un texte de 1 à 3 pages.</p>	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
<p>Veuillez décrire les contraintes rencontrées et/ou les enseignements pendant l'application, dans un texte qui pourrait aller d'un paragraphe à une page.</p>	